

CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES EN GESTION D'UN ÉTABLISSEMENT DE SOINS DE SANTÉ PUBLIC ET PRIVÉ CAS-GSP 2025

Enseignants	Module / Enseignement	Date	Heures
M. M. Farsi ¹ / M. P. Gnaegi ^{1 2/} Laurent Kaufmann ³	Présentation du programme et conférence	Jeudi 9.1.2025 17h- 18h30	
Module 1 Economie, gestion financière et introduction au système de santé			
M. Zarin ¹	Economie et financement de la santé	Vendredi, 10.1.2025	6
O. Linder ⁴	Gestion financière d'un établissement de santé	Vendredi, 24.1.2025	6
C-A. Aglione ⁵	Les soins de longue durée	Vendredi, 7.2.2025	6
P. Gnaegi ^{1,2}	Le dossier personnel	Vendredi, 14.2.2025	6
E. Bonvin ⁶	Institution hospitalière dans notre société La médecine communautaire	Vendredi, 28.2.2025	6
Ch. Pinget ⁷	Evaluation des technologies de santé	Vendredi, 14.3.2025	6
	Total Module 1	5 jours	30
Module 2 Gouvernance et ressources humaines			
M. Desaulles ⁸ / R. Loretan ⁹	La gouvernance : vision et stratégie hospitalières, rôle du Conseil d'administration	Vendredi, 28.03.2025	6
K. Schneider ¹⁰	Leadership	Vendredi, 25.4.2025	6
N. Castelli ⁹	Recherche et innovation - visite du centre de recherche et d'innovation de Genolier	Vendredi, 16.5.2025	6
M. Bubach ¹¹	Ressources humaines	Vendredi, 6.6.2025	6
	Total Module 2	4 jours	24

¹ Uni Neuchâtel

² Uni Fribourg

³ Service de la santé publique, Neuchâtel

⁴ Indépendant

⁵ Association Valaisanne des EMS

⁶ Hôpital cantonal du Valais

⁷ CHUV

⁸ RHNE

⁹ Swiss Medical Network

¹⁰ Hôpital cantonal de Bienne

¹¹ Hôpital cantonal de Fribourg

¹² Uni Genève

¹³ Hôpital cantonal du Jura

¹⁴ Association vaudoise d'aide et de soins à domicile

Module 3 Droit, Communication, Qualité-Sécurité-Economicité				
N. Brunner ¹	Droit du patient	Vendredi, 13.6.2025	6	
A.-. S. Dupont ^{1,12}	Les assurances sociales	Vendredi, 27.6.2025	6	
O. Guerdat ¹³	Marketing et communication pour un centre de soins	Vendredi, 29.8.2025	6	
L. Favre ¹⁴	Politique de communication dans un établissement de santé	Vendredi 5.9.2025	6	
Swiss Medical Network	Qualité - Sécurité - Economicité	Vendredi, 12.9.2025	6	
	Total Module 3	5 jours	30	3 ^e suivi
Module 4 Présentation des travaux personnels et synthèse				
P. Gnaegi/M. Farsi ^{1,2}		Jeudi, 16.10.2025 / vendredi, 17.10.2025	12	Soutenance
	Total 12 crédits ECTS	16 jours	96	

- Les cours auront lieu de 9h15 à 16h avec une pause midi. La présence à au moins 80% des cours de la formation est nécessaire.
- L'évaluation est basée sur le travail personnel rédigé selon la directive annexe. En cas d'évaluation insuffisante, une remédiation est possible et une nouvelle soutenance est organisée en janvier 2026.

Annexe au plan d'étude du CAS en Gestion d'un établissement de soins de santé public et privé CAS-GSP 2025

Directive relative à la rédaction du travail personnel

Pour une meilleure lisibilité, l'emploi de la forme féminine fait indifféremment référence aux personnes de sexe masculin ou féminin.

1. Cadre général

Le travail personnel vise à contrôler les connaissances acquises dans les enseignements du CAS, à travers l'étude d'un sujet ou d'un cas particulier. La rédaction du travail est exigée au fur et à mesure du déroulement du CAS.

2. Choix du thème

Le thème est tiré de l'expérience professionnelle de la participante et doit être approuvé par le comité directeur du programme. Il porte sur l'analyse d'une situation et la résolution d'une problématique, par exemple, propre à un établissement.

3. Aspects formels

a. Découpage général du travail :

Le travail final comprend au moins les parties suivantes: la page de titre, le résumé, la table des matières, la méthodologie, l'approfondissement des chapitres, les conclusions et la bibliographie.

b. Nombre de pages :

Le travail final comporte environ 25 pages, rédigées en français, anglais ou allemand. Les annexes éventuelles ne sont pas comptées. Le format du texte (marges, interligne, police, taille) est à choisir de façon à ce qu'une page de texte comporte en moyenne entre 2'800 et 3'200 caractères (espaces compris). Cette règle ne s'applique pas aux pages contenant des figures ou des tableaux car ces derniers ne comptent pas comme caractère.

c. Citation :

Toutes les phrases prises d'autres textes (littéralement ou conformément au sens) doivent être reconnaissables en tant que citation ou renvoi. Les citations doivent être précises.

Les phrases citées doivent être mises entre guillemets, après lesquels viennent entre parenthèses :

- Auteur (s)
- Année de la publication
- Numéro de pages.

Exemples: (Fournier, 1998, p. 186); (Fournier, Lalère et Dutoit, 2001, p. 289).

d. Bibliographie :

Dans la bibliographie, tous les livres et articles utilisés dans le travail doivent être mentionnés. Les renseignements suivants sont nécessaires :

- Auteur
- Date de parution
- Titre et sous-titre
- Lieu de parution et éditeur
- Édition

4. Démarche à suivre

- i. Le thème doit être déposé sous la forme d'un document écrit sur Moodle, au cours des enseignements du module 1. Le dernier délai pour l'approbation du thème est le 31 mars 2025.
- ii. La participante envoie trois tables des matières différentes en expliquant pourquoi elle privilégie l'une. Elle explique le découpage des chapitres en décrivant le fil conducteur de l'ensemble des thématiques, le contenu résumé des chapitres ainsi que la méthodologie envisagée.
- iii. La participante remet son travail sous forme de maquette d'une dizaine de pages (taille de la police : 12) en ayant approfondi les chapitres et la méthodologie.

- iv. Lorsque la maquette est approuvée, la participante remet la version finale d'environ 25 pages, annexes non comprises (taille de la police : 12).
- v. La participante remet la version finale après d'éventuelles corrections ou compléments.
- vi. La soutenance orale en français d'une durée de 30 minutes, qui consiste en une présentation du travail, suivie d'une discussion avec des questions des participants.

Les étapes à suivre et les délais sont précisés dans le tableau suivant :

Étapes du travail	Transmission du travail et retour d'information	Délai
i. Dépôt du thème	Remise sur Moodle Approbation du thème	31 mars 2025
ii. Tables des matières	Remise sur Moodle Approbation de la table des matières	31 mai 2025
iii. Maquette	Remise sur Moodle Entretien et appréciation	30 juin 2025
iv. Travail complet	Remise sur Moodle Appréciation et correctifs à apporter	12 septembre 2025
v. Version finale	Remise d'un exemplaire en version papier (thermocollée ou anneaux) + Remise sur Moodle d'une version numérisée en 1 seul fichier	10 octobre 2025
vi. Soutenance	Evaluation notée	16 et 17 octobre 2025

5. Rattrapage

En cas d'évaluation insuffisante du travail personnel, la participante bénéficie d'un délai supplémentaire de deux mois après la fin du CAS pour remédier aux corrections éventuelles et procéder à la restitution définitive du travail. Dans ce cas, une nouvelle soutenance sera organisée au début de l'année 2026.